

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ARAB INTERNATIONAL LEASE

Siège social :

L'ARAB INTERNATIONAL LEASE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2006** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **06 juin 2007**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, la société FINOR (Mustapha MEDHIOUB) et FAC(Med Néji HERGLI).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2006 (Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	31 Décembre	31 Décembre	CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31 Décembre	31 Décembre
Notes	<u>2006</u>	<u>2005</u>	Notes	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	49 547	49 547	Capital libéré	10 000 000	10 000 000
Moins : amortissements	(49 547)	(49 405)	Réserves	975 798	973 138
4	<u>0</u>	<u>142</u>	Résultats reportés	(682 369)	(1 449 829)
Immobilisations utilisées par la société	324 179	342 557	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>10 293 429</u>	<u>9 523 309</u>
Moins : amortissements	(189 191)	(172 468)	Résultat de l'exercice	1 139 956	767 460
5	<u>134 988</u>	<u>170 089</u>	TOTAL DES CAPITALUX PROPRES AVANT AFFECTATION	<u>11 433 385</u>	<u>10 290 769</u>
Immobilisations destinées à la location	120 599 586	103 241 050	PASSIFS		
Moins : amortissements	(74 231 371)	(61 665 116)	PASSIFS NON COURANTS		
Moins : provisions	(1 500 903)	(1 175 066)	Emprunts	14 19 540 100	20 727 600
6	<u>44 867 313</u>	<u>40 400 847</u>	Autres passifs financiers	15 57 750	62 750
Immobilisations financières	7 1 282 097	1 288 678	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	<u>19 597 850</u>	<u>20 790 350</u>
Total des actifs immobilisés	<u>46 284 368</u>	<u>41 859 756</u>	PASSIFS COURANTS		
Autres actifs non courants	8 99 049	146 745 *	Fournisseurs et comptes rattachés	16 1 528 383	1 657 599
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>46 383 447</u>	<u>42 006 501</u>	Autres passifs courants	17 3 530 186	2 727 775
			Concours bancaires et autres passifs financiers	18 14 765 506	13 791 825
ACTIFS COURANTS			TOTAL DES PASSIFS COURANTS	<u>19 824 076</u>	<u>18 177 199</u>
Clients et comptes rattachés	7 400 052	8 615 929	TOTAL DES PASSIFS	<u>39 421 926</u>	<u>38 967 549</u>
Moins : provisions et produits réservés	(5 791 323)	(6 644 435)			
9	<u>1 608 729</u>	<u>1 971 494</u>			
Autres actifs courants	10 1 222 560	1 338 962 *			
Placements et autres actifs financiers	11 11 416	480 659			
Liquidités et équivalents de liquidités	12 1 629 160	3 480 682			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>4 471 865</u>	<u>7 251 817</u>			
TOTAL DES ACTIFS	<u>50 855 311</u>	<u>49 258 318</u>	TOTAL DES CAPITALUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>50 855 311</u>	<u>49 258 318</u>

(*) Soldes retraités pour les besoins de la comparaison.

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar tunisien)

		31 Décembre	
		<u>2006</u>	<u>2005</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Revenus bruts de leasing	26 056 609	24 089 461
	Autres produits	230 415	154 641
	Variation des produits réservés	33 439	38 535
	Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(21 272 068)	(19 600 020)
	Total des produits d'exploitation	<u>5 048 395</u>	<u>4 682 617</u>
	CHARGES FINANCIERES NETTES	20 (2 436 895)	(2 477 404)
	PRODUITS DES PLACEMENTS	21 70 607	104 088
	PRODUITS NETS	<u>2 682 107</u>	<u>2 309 301</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Charges de personnel	22 568 989	532 334
	Autres charges d'exploitation	23 399 079	372 766
	Dotations aux amortissements	24 48 145	38 208
	Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	25 546 226	609 643
	Total des charges d'exploitation	<u>1 562 439</u>	<u>1 552 951</u>
	RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>1 119 668</u>	<u>756 350</u>
	Autres gains ordinaires	26 50 285	38 498
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	<u>1 169 953</u>	<u>794 848</u>
	Impôt sur les sociétés	27 (29 997)	(27 388)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	<u>1 139 956</u>	<u>767 460</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	31 852 171	27 994 604
Sommes versées aux fournisseurs	(317 662)	(313 750)
Sommes versées au personnel	(523 865)	(467 582)
Intérêts payés	(2 263 862)	(3 304 964)
Impôts et taxes payés	(185 441)	(581 101)
Autres flux liés à l'exploitation	37 000	28 250
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>28 598 340</u>	<u>23 355 457</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30 906 794)	(24 919 678)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	11 500	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(22 000)	(39 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 831	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(30 913 463)</u>	<u>(24 958 678)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	13 000 000	17 000 000
Remboursements d'emprunts	(13 000 000)	(9 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>0</u>	<u>8 000 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>483 600</u>	<u>(339 585)</u>
Variation de trésorerie	<u>(1 831 522)</u>	<u>6 057 195</u>
Trésorerie au début de l'exercice	3 460 682	(2 596 513)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 629 160	3 460 682

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2006	2005		2006	2005		2006	2005
Loyers de leasing	26 029 630	24 062 638	Amortissements des immobilisations en location	21 272 068	19 600 020			
Préloyers	26 979	26 823						
Variation des intérêts réservés	31 567	22 281						
Revenus bruts de leasing	26 088 176	24 111 742	Total des amortissements	21 272 068	19 600 020	Revenus nets de leasing	4 816 108	4 511 722
Revenus nets de leasing	4 816 108	4 511 722	Charges financières nettes	2 436 895	2 477 404			
Intérêts de retard et sur report	189 412	103 326						
Variation des intérêts de retard réservés	1 872	16 254	Total des charges financières	2 436 895	2 477 404	Marque commerciale (PNB)	2 611 500	2 205 213
Produits accessoires	41 003	51 315	Autres charges d'exploitation	399 079	372 766			
Produits d'exploitation	5 048 395	4 682 617	Charges de personnel	568 989	532 334			
Marque commerciale (PNB)	2 611 500	2 205 213	Sous total	968 068	905 100	Excédent brut d'exploitation	1 714 039	1 404 201
Produits des placements	70 607	104 088	Dotations aux amortissements	48 145	38 208			
Sous total	2 682 107	2 309 301	Dotations aux provisions pour dépréciation des cr	2 024 593	1 539 900			
Excédent brut d'exploitation	1 714 039	1 404 201	Créances radiées	1 040 082	-			
Reprises sur agios & provisions :			Impôt sur les sociétés	29 997	27 388			
- Suite au recouvrement des créances	1 478 367	930 257	Sous total	3 142 817	1 605 496	Résultat des activités ordinaires	1 139 956	767 460
- Suite à la radiation de créances	1 040 082	-						
Autres produits ordinaires	50 285	38 498						
Sous total	4 282 773	2 372 956				Résultat net de l'exercice	1 139 956	767 460

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'ARAB INTERNATIONAL LEASE « A.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 29 Novembre 1996 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,3%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	15,0%
- Installations générales	10,0%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer couru.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

2-4 : Politique de provisions

Les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties***Les garanties retenues comprennent :***

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2-5 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, trimestriellement ou semestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 : Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

2-7 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers ci-joints traduisent un changement de méthode de présentation des frais d'émission des billets de trésorerie qui figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2006 parmi les autres actifs courants, sous l'intitulé "charges constatées d'avance". Leur reclassement parmi les autres actifs non courants tel qu'intervenu en 2006 répond aux exigences de la NCT 10 relative aux charges reportées.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005, ont été retraités pour les besoins de la comparaison.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans, selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	2006	2005
Coût d'acquisition des logiciels	49 547	49 547
Amortissements cumulés	(49 547)	(49 405)
Valeur comptable nette	<u>0</u>	<u>142</u>

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 142.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20,0%	169 840	350	31 280	138 910	77 174	27 774	31 280	73 669	65 242
Equipements de bureau	10,0%	58 389	2 231		60 620	33 939	6 031		39 970	20 650
Matériel informatique	15,0%	87 426	6 580		94 006	51 611	11 211		62 821	31 184
Installations générales	10,0%	26 902	3 741		30 643	9 744	2 987		12 731	17 912
TOTAUX		342 557	12 902	31 280	324 179	172 468	48 003	31 280	189 191	134 988

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	84 577 756	(40 837 774)	43 739 982
- Immobilisations, contrats suspendus	4 623 834	(2 537 431)	2 086 404
- Immobilisations, contrats échus	30 908 137	(30 856 166)	51 972
- Immobilisations en cours	489 858		489 858
<u>Totaux</u>	<u>120 599 586</u>	<u>(74 231 371)</u>	<u>46 368 216</u>
- Provisions pour dépréciation		(1 500 903)	(1 500 903)
<u>Soldes au 31 Décembre 2006</u>	<u>120 599 586</u>	<u>(75 732 274)</u>	<u>44 867 313</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 Décembre 2005	103 241 050	(61 665 116)	41 575 934
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(1 175 086)	(1 175 086)
Soldes nets de provisions au 31 Décembre 2005	<u>103 241 050</u>	<u>(62 840 202)</u>	<u>40 400 847</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements	27 192 965		27 192 965
- Transferts	1 002 353	(463 896)	538 457
- Relocations	104 068		104 068
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(5 625 747)	5 624 699	(1 048)
- Cessions anticipées	(4 223 474)	3 058 454	(1 165 020)
- Transferts	(1 002 353)	463 896	(538 457)
- Relocations	(89 276)	22 661	(66 615)
Amortissements de l'exercice		(21 272 068)	(21 272 068)
Dotations aux provisions sur encours financier		(371 613)	(371 613)
Reprises de provisions sur encours financier		45 797	45 797
Soldes au 31 Décembre 2006	<u>120 599 586</u>	<u>(75 732 274)</u>	<u>44 867 313</u>

- Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D : 27 192 965 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

- Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D : 5 625 746 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D : 1 048.

- Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D : 1 165 020.

- La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 21 272 068. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer couru, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE)

6.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Bâtiment et travaux publics	14 754 088	2 891 767
Industrie	25 178 771	8 986 487
Tourisme	18 401 704	7 931 361
Commerces et services	57 792 486	24 856 837
Agriculture	4 472 537	1 701 763
Total	<u>120 599 586</u>	<u>46 368 216</u>

6.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Equipements	25 992 691	7 399 227
Matériel roulant	79 250 116	30 870 808
Matériel divers	1 004 665	291 172
Sous total	<u>106 247 472</u>	<u>38 561 207</u>
Immobilier	14 352 114	7 807 009
Total	<u>120 599 586</u>	<u>46 368 216</u>

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2006	2005
Titres de participations	1 100 000	1 100 000
Prêts au personnel	181 792	188 373
Dépôts et cautionnements versés	305	305
<u>Total</u>	<u>1 282 097</u>	<u>1 288 678</u>

Les titres de participations s'analysent au 31 décembre 2006 comme suit:

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date de souscription</u>
- SICAR BTKD	4 500	100	450 000	2001/2002
- SICAR UIB	6 500	100	650 000	1999/2000
<u>Total</u>			<u>1 100 000</u>	

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	(a)	357 909	12 645	370 554	271 879	42 875	314 755	55 799
Frais d'émission des billets de trésorerie	(a)	75 418 *		75 418	14 703 *	17 465	32 168	43 250
TOTAUX		433 327	12 645	445 972	286 582	60 340	346 923	99 049

(a): Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des obligations et/ou billets de trésorerie, et ce, au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des obligations et des billets de trésorerie, s'élevant à D: 60.340 figure parmi les charges financières.

(*) Les frais d'émission des billets de trésorerie figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2006 parmi les autres actifs courants, sous l'intitulé "charges constatées d'avance". Leur reclassement parmi les autres actifs non courants, tel qu'intervenu en 2006, répond aux exigences de la NCT 10 relative aux charges reportées. A des fins comparatives, les chiffres correspondants de l'exercice 2005 ont été retraités.

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	2006	2005
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 039 316	3 171 544
A déduire :		
- Provisions	(1 248 994)	(1 224 022)
- Produits réservés	(254 299)	(283 910)
<u>Montant net</u>	<u>1 536 023</u>	<u>1 663 612</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	4 360 736	5 444 385
A déduire :		
- Provisions	(3 662 046)	(4 371 758)
- Produits réservés	(625 984)	(764 745)
<u>Montant net</u>	<u>72 706</u>	<u>307 882</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>1 608 729</u>	<u>1 971 494</u>

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)**9.1 Clients ordinaires**

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Inférieur à 1 mois	598 243	657 441
- Entre 1 et 3 mois	712 154	700 249
- Entre 3 et 6 mois	387 828	435 035
- Entre 6 mois et 1 année	445 370	523 360
- Supérieur à 1 année	753 219	833 172
- Frais	146 929	93 851
- Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(4 429)	(71 563)
	<u>3 039 316</u>	<u>3 171 545</u>

9.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Impayés	1 934 374	5 444 385
- Encours financier	4 360 736	2 308 892
- Avances et acomptes reçus	(86 805)	(36 276)
	<u>6 208 305</u>	<u>7 717 001</u>
A déduire :		
- Provisions	(4 746 034)	(5 442 526)
- Produits réservés	(625 984)	(764 745)
	<u>836 287</u>	<u>1 509 730</u>

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)**9.3 Provisions pour dépréciation**

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Solde en début de période	5 595 779	4 892 908
- Reprises de la période suite recouvrement des créances	(1 432 570)	(611 030)
- Reprises de la période suite radiation des créances	(905 149)	-
- Dotations de la période	1 652 980	1 313 902
	<u>4 911 041</u>	<u>5 595 779</u>

9.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Solde en début de période	1 048 655	1 087 190
- Transferts en Produits de la période	(171 736)	(229 578)
- Annulations suite à la radiation des créances	(134 933)	-
- Produits réputés réservés en fin de période	138 297	191 043
	<u>880 283</u>	<u>1 048 655</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	8	10 300
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	21 877	24 181
- Etat, report de TVA	285 295	-
- Etat, TVA gelée (A)	218 913	328 370
- Etat, retenue à la source (voir note 27)	998	1 460
- Etat, acomptes provisionnels (voir note 27)	-	21 634
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés (voir note 27)	27 014	31 307
- Charges constatées d'avance (*) (B)	665 497	917 049
- Produits à recevoir des tiers	2 957	2 957
- Compte d'attente	-	1 723
<u>Total</u>	<u>1 222 560</u>	<u>1 338 982</u>

(A) : Le crédit de TVA s'élevant au 31 décembre 1999 à D: 656.740 est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

La société a bénéficié des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre. Le montant encaissé en 2006 est de D: 109.457

(B) : Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Fournitures de bureau et autres	9 015	4 873
Maintenance	111	108
Abonnement ADSL	100	-
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	22 242	26 766
Intérêts précomptés sur billets de trésorerie	513 259	714 609
Commissions de placement sur billets de trésorerie	120 770	170 693
<u>Total</u>	<u>665 497</u>	<u>917 049</u>

(*) Les frais d'émission des billets de trésorerie figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2006 parmi les autres actifs courants sous l'intitulé "charges constatées d'avance". Leur reclassement parmi les autres actifs non courants, tel qu'intervenu en 2006, répond aux exigences de la NCT 10 relative aux charges reportées. A des fins comparatives, les chiffres correspondants de l'exercice 2005 ont été retraités. (Cf. note 3)

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élevant à D: 11 416, correspond pour D: 11 338 à la valeur liquidative au 31 décembre 2006 de 108 actions Univers SICAV, et pour le reliquat, soit D: 78, à un solde de liquidités disponible chez l'intermédiaire en bourse SCIF.

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Banques	1 626 138	3 455 386
- Caisses	3 022	5 296
<u>Total</u>	<u>1 629 160</u>	<u>3 460 682</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2006	2005
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Capital libéré			
- Réserve légale	(B)	101 477	101 477
- Réserve extraordinaire		650 000	650 000
- Réserves pour fonds social	(C)	224 321	221 661
- Résultats reportés		(682 369)	(1 449 829)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 293 429	9 523 309
Résultat de l'exercice (1)		1 139 956	767 460
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	11 433 385	10 290 769
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,140	0,767

(A) Au 31 Décembre 2006, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libéré en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

Actionnaire	Capital souscrit et libéré	Pourcentage
Banque Tuniso-Koweïtienne de développement	4 999 900	50,00%
Union International de Banques	1 999 900	20,00%
The Arab Investment Company	2 000 000	20,00%
Société Tunisienne de Banque	500 000	5,00%
Arab Fisheries Company	500 000	5,00%
M. Sahbi KNANI	100	0,001%
M. Boubaker SGHAIER	100	0,001%
Total	10 000 000	100,00%

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de ses résultats distribuables à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2004	10 000 000	101 477	650 000	215 490	(791 868)	(657 961)	9 517 138
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02 juin 2005					(657 961)	657 961	0
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social				6 706			6 706
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes				(536)			(536)
Résultat de l'exercice 2005						767 460	767 460
Soldes au 31 Décembre 2005	10 000 000	101 477	650 000	221 661	(1 449 829)	767 460	10 290 769
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 juin 2006					767 460	(767 460)	0
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social				6 381			6 381
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes				(3 721)			(3 721)
Résultat de l'exercice 2006						1 139 956	1 139 956
Soldes au 31 Décembre 2006	10 000 000	101 477	650 000	224 321	(682 369)	1 139 956	11 433 385

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Soldes	Echéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE									
Billet de trésorerie SICAV EPARGNANT	250 000	6,50%	04 janvier 2010	250 000		0	250 000	250 000	0
Billet de trésorerie PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	200 000	6,50%	04 janvier 2010	200 000		0	200 000	200 000	0
Billet de trésorerie TUNISIE SICAV	450 000	6,50%	04 janvier 2010	450 000		0	450 000	450 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 100 000	6,17%	04 janvier 2010	1 100 000		0	1 100 000	1 100 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,18%	26 mars 2008	1 000 000		0	1 000 000	1 000 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,38%	31 mars 2009	1 000 000		0	1 000 000	1 000 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,59%	16 mars 2010	1 000 000		0	1 000 000	1 000 000	0
Total des billets de trésorerie				5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000	0
CREDITS BANCAIRES									
BEST BANK	5 000 000	TMM+2%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	5 000 000	10 000 000	5 000 000	10 000 000	0	10 000 000
BTK	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	0	3 000 000		3 000 000	2 812 500	187 500
BEI (*)	5 727 600	8,25%	En bloc le 20 février 2013	5 727 600			5 727 600	5 727 600	0
Total des crédits bancaires				10 727 600	13 000 000	5 000 000	18 727 600	8 540 100	10 187 500
EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
AIL 99	10 000 000	7%	Annuellement (2002-2006)	2 000 000		2 000 000	0		0
AIL 2000	10 000 000	7%	Annuellement (2002-2006)	2 000 000		2 000 000	0		0
AIL 2002	10 000 000	7,4%	Annuellement (2003-2007)	4 000 000		2 000 000	2 000 000		2 000 000
AIL 2005	10 000 000	6,50%	Annuellement (2006-2010)	10 000 000		2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
Total des emprunts obligataires				18 000 000	0	8 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
TOTAL GENERAL				33 727 600	13 000 000	13 000 000	33 727 600	19 540 100	14 187 500

(*) : Le crédit a été contracté auprès de la banque européenne d'investissement pour un montant en dinars équivalent à EUR: 4.000.000, au taux de 8,25% . Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 alors que les intérêts sont payables semestriellement.

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	2006	2005
- Dépôts et cautionnements reçus	57 750	62 750
	<u>57 750</u>	<u>62 750</u>

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	2006	2005
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	28 087	1 218
Sous total	<u>28 087</u>	<u>1 218</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	234 787	218 579
- Effets à payer	1 027 424	870 573
- Retenue de garantie	5 288	5 288
- Fournisseurs, factures non parvenues	232 797	561 941
Sous total	<u>1 500 296</u>	<u>1 656 381</u>
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	<u>1 528 383</u>	<u>1 657 599</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	1 071 026	630 508
- Personnel, provisions pour congés payés	96 046	89 841
- Personnel, autres charges à payer	48 625	45 851
- Etat, retenues sur salaires	10 304	11 210
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	6 284	4 691
- Etat, impôt sur les sociétés (voir note 27)	29 997	27 388
- Etat, autres impôts et taxes à payer	8 043	6 743
- Etat, TVA à payer	-	92 915
- C.N.S.S	20 968	21 479
- Assurance groupe	6 409	5 471
- Autres comptes créditeurs	59 164	64 091
- Diverses charges à payer (A)	216 341	146 940
- Produits constatés d'avance (B)	1 956 979	1 580 648
<u>Total</u>	<u>3 530 186</u>	<u>2 727 775</u>

(A) : Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Redevances téléphoniques	3 691	5 000
Honoraires	23 500	21 213
Documentation	390	87
Entretien voitures	50	50
Eau & électricité	930	204
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	161 002	120 080
Intérêts des comptes courants bancaires débiteurs	26 778	307
<u>Total</u>	<u>216 341</u>	<u>146 940</u>

(B) : Figurent sous cet intitulé les redevances de crédit bail échues et non courues à la date de clôture de la situation. Leur détail peut être récapitulé comme suit:

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Principal échu et différé contenu dans les redevances de crédit bail	1 627 796	1 282 136
Intérêts échus et différés contenus dans les redevances de crédit bail	329 183	298 512
<u>Total</u>	<u>1 956 979</u>	<u>1 580 648</u>

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	4 000 000	8 000 000
- Echéances à moins d'un an sur certificats de leasing	10 000 000	5 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits bancaires	187 500	-
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>14 187 500</u>	<u>13 000 000</u>
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	439 419	719 018
- Intérêts courus sur certificats de leasing	138 587	72 807
<u>Total</u>	<u>14 765 506</u>	<u>13 791 825</u>

NOTE 19 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Loyers du leasing	26 029 630	24 062 638
- Préloyers	26 979	26 823
<u>Revenus bruts de leasing (A)</u>	<u>26 056 609</u>	<u>24 089 461</u>

- Intérêts de retard		189 412	103 326
- Intérêts intercalaires		12 613	26 337
- Frais de dossier		28 390	24 978
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des autres produits</u>		230 415	154 641
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		169 822	205 197
Intérêts de retard antérieurs		1 914	24 381
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(138 255)	(182 916)
Intérêts de retard		(42)	(8 127)
		<hr/>	<hr/>
<u>Variation des produits réservés</u>		33 439	38 535
A déduire :			
- Dotations aux amortissements des immobilisations données en location	(B)	(21 272 068)	(19 600 020)
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des produits d'exploitation</u>		5 048 395	4 682 617
- Encours financiers des contrats :			
. Au début de l'exercice		40 295 129	39 111 530
. A la fin de l'exercice		44 252 840	40 295 129
. Moyenne	(D)	42 273 985	39 703 330
- Produits de l'exercice	(A) - (B) = (C)	4 784 541	4 489 441
- Taux moyen	(C) / (D)	11,32%	11,31%

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Intérêts et commissions sur emprunts obligataires		1 029 954	1 217 810
- Intérêts des crédits bancaires		498 144	570 817
- Intérêts des certificats de leasing		502 891	346 410
- Intérêts et commissions sur billets de trésorerie		272 858	238 995
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts et des billets de trésorerie		60 340	38 720
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des charges financières</u>	(A)	2 364 187	2 412 752
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		75 609	66 032
- Autres produits financiers		(2 902)	(1 380)
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des autres charges financières</u>		72 707	64 652
		<hr/>	<hr/>
<u>Total général</u>		2 436 895	2 477 404
- Encours des emprunts			
. Au début de l'exercice		33 727 600	25 727 600
. A la fin de l'exercice		33 727 600	33 727 600
. Moyenne	(B)	33 727 600	29 727 600
- Taux moyen	(A) / (B)	7,01%	8,12%

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Plus values sur cession des placements	703	61 279
- Plus value potentielle sur placements	-	13 380
- Moins values sur cession des placements	(26 828)	-
- Moins value potentielle sur placements	(17)	-
- Dividendes	96 749	29 429
	<u>70 607</u>	<u>104 088</u>
<u>Total</u>		

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Salaires et compléments de salaires	275 320	253 915
- Charges connexes aux salaires	128 489	122 581
- Cotisations de sécurité sociale	74 483	67 811
- Autres charges sociales	90 697	88 027
	<u>568 989</u>	<u>532 334</u>
<u>Total</u>		

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Achat de matières et fournitures	34 413	28 172
	<u>34 413</u>	<u>28 172</u>
<u>Total des achats</u>		
- Locations	79 743	79 551
- Entretien et réparations	5 053	8 800
- Primes d'assurances	8 183	7 608
- Autres	7 745	8 626
	<u>100 724</u>	<u>104 585</u>
<u>Total des services extérieurs</u>		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	47 495	48 309
- Publicités, publications, relations publiques	15 082	9 916
- Cotisations et dons	25 208	13 150
- Déplacements, missions et réceptions	36 207	44 341
- Frais postaux et de télécommunications	22 422	21 989
- Services bancaires et assimilés	19 443	20 558
- Frais sur actions	-	3 500
	<u>165 857</u>	<u>161 763</u>
<u>Total des autres services extérieurs</u>		
- Jetons de présence	25 000	12 000
	<u>25 000</u>	<u>12 000</u>
<u>Total des charges diverses</u>		
- Impôts et taxes sur rémunérations	10 419	9 609
- T.C.L	59 982	54 775
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 516	763
- Autres impôts et taxes	1 168	1 099
	<u>73 085</u>	<u>66 246</u>
<u>Total des impôts et taxes</u>		
	<u>399 079</u>	<u>372 766</u>
<u>Total général</u>		

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	2006	2005
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	142	332
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	48 003	37 876
<u>Total</u>	<u>48 145</u>	<u>38 208</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	2006	2005
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 024 593	1 539 900
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 478 367)	(930 257)
- Créances radiées	1 040 082	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(905 149)	-
- Annulation de produits réservés :		
* Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(119 095)	-
* Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(15 838)	-
	<u>546 226</u>	<u>609 643</u>

NOTE 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	2006	2005
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	47 517	36 248
- Autres	2 768	2 250
<u>Total</u>	<u>50 285</u>	<u>38 498</u>

NOTE 27 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	2006	2005
Résultat comptable	1 169 953	794 848
A réintégrer		
- Dotations aux provisions	2 024 593	1 539 900
- Reprises sur provisions fiscales	397 916	155 438
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	869 993	767 273
- Provisions pour congés payés 2006/2005	6 205	9 401
- Diverses charges non déductibles	1 041	-
A déduire		
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	869 993	767 273
- Reprises sur provisions comptables	1 478 367	930 258
- Dividendes et tantièmes	96 749	29 429
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>2 024 593</u>	<u>1 539 900</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à hauteur de 100%	(2 024 593)	(1 539 900)
<u>Résultat fiscal</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Impôt sur les sociétés (Minimum d'impôt : 0,1% du chiffres d'affaires brut)	<u>29 997</u>	<u>27 388</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	(27 014)	(31 308)
- Acomptes provisionnels payés	-	(21 634)
- Retenues à la source	(998)	(1 460)
<u>Impôt à payer (à reporter)</u>	<u>1 985</u>	<u>(27 014)</u>

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

I- APPLICATION DE LA CIRCULAIRE N° 91-24 DE LA BCT EN MATIERE DE DIVISION, COUVERTURE DES RISQUES ET SUIVI DES ENGAGEMENTS

Note 1 : DIVISION ET COUVERTURE DES RISQUES

1.1 Application de l'article 1^{er}

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 5% des fonds propres nets s'élève à DT : 2.565.377 (A)

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets s'élève à DT : Néant (B)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 11.334.336 (C) (cf note 3)

(A) / (C) = 0,22 Inférieur à 5

(B) / (C) = 0 Inférieur à 2

Conclusion : article 1^{er} respecté

1.2 Application de l'article 2

Bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres nets : Néant

Conclusion : article 2 respecté

1.3 Application de l'article 3

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, s'élève à DT : Néant (A)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 11.334.336 (B) (cf note 3)

(A) / (B) = 0 Inférieur à 3

Conclusion : article 3 respecté

1.4 Application de l'article 4

Fonds propres nets / Risques encourus = 25,58 % (1) Supérieur à 8%

(1) Voir note 3

Conclusion : article 4 respecté

Note 2 : SUIVI DES ENGAGEMENTS

2.1 Classification des actifs

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes clients. La situation du client n'est pas prise en compte en tant que critère d'évaluation du portefeuille de la société.

Les contrats de leasing ne confèrent pas un droit de regard sur les documents comptables et la situation financière du client.

Ainsi, pour les anciens dossiers relatifs aux clients qui sont en règle dans le paiement de leurs loyers, la société ne dispose pas, le plus souvent d'informations récentes sur la situation financière du client.

2.2 Comptabilisation des revenus

Les intérêts inclus dans les loyers et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés au bilan sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

2.3 Evaluation des garanties

La société s'est conformée à l'article 10 de la circulaire n° 91-24 de la BCT, pour l'évaluation des garanties.

Les garanties retenues sont :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

Par ailleurs, et pour l'évaluation des biens en location, les principes retenus sont les suivants, selon la nature du bien :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2.4 Affectation des provisions

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées pour chaque client, en appliquant le taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur le client et de la valeur du bien en leasing.

Les taux de provision par classe sont :

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Note 3 : RESPECT DE L'ARTICLE 4 DE LA CIRCULAIRE 91-24**3.1 RISQUES ENCOURUS SELON LA CIRCULAIRE 93-08**

ANNEE 2006

	Engagements bruts	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier)	43 829 890		37 742 778
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobilier)	8 217 767		4 114 217
Immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société	134 988	100%	134 988
Titres de participation	1 100 000	100%	1 100 000
Autres immobilisations financières	203 974	100%	203 974
Titres de transaction et de placement	11 338	100%	11 338
Créances sur l'Etat	532 220	0%	-
Autres actifs courants	668 462	100%	668 462
Banques et caisses	1 629 238	20%	325 848
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	56 327 877		44 301 605

3.2 FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social	+	10 000 000
Réserves	+	975 798
Résultats reportés	+	(682 369)
Résultat de l'exercice	+	1 139 956
Autres actifs non courants	-	(99 049)
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	11 334 336
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	-
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	11 334 336

3.3 FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS

25,58%

Note 4 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

		ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
		A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers		33 425 753	5 917 776	1 353 032	810 837	2 745 441	44 252 840
Contrats en cours de MEF		410 197	0	0	0	79 661	489 858
Impayés		237 621	556 138	407 994	535 132	5 663 167	7 400 052
Avances reçues		(954 801)	(1 749)	0	0	(114 476)	(1 071 026)
ENCOURS GLOBAL		33 118 770	6 472 165	1 761 026	1 345 970	8 373 793	51 071 724
Produits réservés		0	0	44 626	57 545	778 112	880 283
TOTAL BILAN		33 118 770	6 472 165	1 716 400	1 288 424	7 595 681	50 191 441
Engagements hors bilan sur opérations de leasing		1 767 593	71 999	16 624	0	0	1 856 216
TOTAL HORS BILAN		1 767 593	71 999	16 624	0	0	1 856 216
TOTAL ENGAGEMENTS		34 886 363	6 544 164	1 733 024	1 288 424	7 595 681	52 047 657
Garanties imputables sur risques encourus	A	46 250	8 000	2 000	0	1 500	57 750
Garanties non imputables sur risques encourus	B	46 537 950	6 707 858	1 676 738	1 279 090	2 541 750	58 743 386
Provisions sur encours financiers	C	0	0	2 474	3 891	1 494 538	1 500 903
Provisions sur impayés	D	0	0	57 644	157 669	4 695 727	4 911 041
TOTAL DE LA COUVERTURE		46 584 200	6 715 858	1 738 856	1 440 650	8 733 515	65 213 079
Leasing immobilier (décôte 50%)	E	2 963 216	498 782	21 627	70 903	311 166	3 865 694
Risques encourus négatifs	F	87 989	0	0	0	56 737	144 726
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D-E+F		31 964 886	6 037 382	1 649 280	1 055 962	1 149 486	41 856 995

Note 4-1 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**LEASING MOBILIER**

		ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
		A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers		27 674 922	4 920 213	1 309 779	669 031	2 123 109	36 697 053
Contrats en cours de MEF		410 197	0	0	0	79 661	489 858
Impayés		226 557	517 795	401 141	452 302	5 074 813	6 672 607
Avances reçues		(909 115)	(1 749)	0	0	(113 970)	(1 024 835)
ENCOURS GLOBAL		27 402 560	5 436 258	1 710 920	1 121 333	7 163 612	42 834 683
Produits réservés		0	0	43 243	44 574	597 593	685 410
TOTAL BILAN		27 402 560	5 436 258	1 667 677	1 076 759	6 566 019	42 149 274
Engagements hors bilan sur opérations de leasing		1 591 993	71 999	16 624	0	0	1 680 616
TOTAL HORS BILAN		1 591 993	71 999	16 624	0	0	1 680 616
TOTAL ENGAGEMENTS		28 994 553	5 508 258	1 684 301	1 076 759	6 566 019	43 829 890
Garanties imputables sur risques encourus	A	46 250	8 000	2 000	0	1 500	57 750
Garanties non imputables sur risques encourus	B	37 488 736	5 474 620	1 609 619	918 825	1 482 875	46 974 675
Provisions sur encours financiers	C	0	0	2 474	3 891	1 493 934	1 500 298
Provisions sur impayés	D	0	0	57 644	157 669	4 440 020	4 655 334
TOTAL DE LA COUVERTURE		37 534 986	5 482 620	1 671 737	1 080 384	7 418 329	53 188 057
Risques encourus négatifs	E	69 899	0	0	0	56 371	126 270
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D+E		29 018 202	5 500 258	1 622 183	915 200	686 936	37 742 778

Note 4-2 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING IMMOBILIER

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	5 750 831	997 564	43 253	141 807	622 333	7 555 787
Contrats en cours de MEF	0	0	0	0	0	0
Impayés	11 064	38 343	6 853	82 830	588 354	727 444
Avances reçues	(45 686)	0	0	0	(505)	(46 191)
ENCOURS GLOBAL	5 716 210	1 035 907	50 106	224 637	1 210 181	8 237 040
Produits réservés	0	0	1 383	12 972	180 519	194 873
TOTAL BILAN	5 716 210	1 035 907	48 723	211 665	1 029 662	8 042 167
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	175 600	0	0	0	0	175 600
TOTAL HORS BILAN	175 600	0	0	0	0	175 600
TOTAL ENGAGEMENTS	5 891 810	1 035 907	48 723	211 665	1 029 662	8 217 767
Garanties imputables sur risques encourus	0	0	0	0	0	0
Garanties non imputables sur risques encourus	9 049 214	1 233 238	67 119	360 265	1 058 875	11 768 711
Provisions sur encours financiers	0	0	0	0	605	605
Provisions sur impayés	0	0	0	0	255 707	255 707
TOTAL DE LA COUVERTURE	9 049 214	1 233 238	67 119	360 265	1 315 186	12 025 022
Leasing immobilier (décôte 50%)	2 983 216	498 782	21 627	70 903	311 166	3 865 694
Risques encourus négatifs	18 090	0	0	0	366	18 456
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D-E+F	2 946 684	537 125	27 096	140 762	462 551	4 114 217

II – LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 1 : LES ENGAGEMENTS DONNES**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

- Engagements sur opérations de leasing	1.856.216
- Intérêts sur emprunts obligataires	1.179.000
- Intérêts sur crédit BEI	2.906.624
- Intérêts sur certificats de leasing BEST Bank	72.524
Total des engagements donnés	6.014.364

Note 2 : LES ENGAGEMENTS RECUS

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les intérêts non échus sur opérations de leasing pour une valeur de	D : 6.871.742.
- Les garanties réelles reçues des clients pour un montant de	D : 1.001.400.
- Les avals reçus des banques sur emprunts obligataires et billets de trésorerie pour un montant de	D : 16.179.000.

III – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2006, les transactions avec les parties liées se résument comme suit :

BTKD

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par la BTKD s'élève à D : 224.980 et se détaille comme suit :

Commissions d'aval sur emprunts obligataires et billets de trésorerie	47.346
Commissions bancaires sur versements effets	12.178
Commissions bancaires sur versements chèques	1.201
Intérêts sur découverts bancaires	74.364
Intérêts sur crédit bancaire	28.216
Charges locatives	51.675
Jetons de présence	10.000
Total	224.980

Le montant encaissé au titre des intérêts créditeurs s'élève à D : 1.955.

UIB

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par l'UIB s'élève à D : 15.343 et se détaille comme suit :

Commissions d'aval sur emprunts obligataires	10.343
Jetons de présence	5.000
Total	15.343

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 Juin 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. – Opinion sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- A notre avis, les états financiers de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2006, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 1^{er})** du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 2)** du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé de défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par l'AIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 09 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

F.A.C

Mohammed Néji HERGLI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Au courant de l'exercice 2006, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération spéciale, régie par les dispositions des articles sus indiqués.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 09 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

F.A.C

Mohammed Néji HERGLI